

FACTURE N° 4060154
N/REF : 26/06/2024 9H14 C:000724 I:01727

V/Appel du Mercredi 26/06/2024 a 9H14

GUYOT INDUSTRIE

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le 27 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GUYOT ST MARTIN DES CHAMPS
MOTIF : DEB WC
Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 26/06/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE CONDUITE EAUX USÉES
CURAGE DEPUIS L'ARRIVÉE DE FOSSE JUSQU'AU BLOC SANITAIRE
CONTROLE : BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : PRÉSENCE D'UN BOUCHON DE PAPIER (RETIRÉ)
FORTE CONTRE PENTE SUR LE RÉSEAU EXTÉRIEUR RELIANT LA
FOSSE

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 27/06/24 a 10H17 M. Y. LE GOFF

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	1ere heure Hydrocureur+chauffeur	1	176,00	176,00
TOTAL H.T.				176,00
T.V.A. a 20,00%				35,20
TOTAL T.T.C.En EURO				211,20

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.